



Registre Public d'Accessibilité : Collège Val de Seille





Introduction

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Ce document donne des informations
sur l'accessibilité de l'établissement.

Les informations sont utiles
pour les personnes en situation de handicap.



Table des matières

Introduction Page 2

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ... Page 2

1. Informations sur l'établissement Page 4

a) Coordonnées Page 4

b) Responsable d'accessibilité Page 4

c) Consultation du registre public
d'accessibilité Page 5

2. Accessibilité de l'établissement Page 6

a) Formation du personnel d'accueil aux
différentes situations de handicap Page 6

b) Matériel adapté Page 7

3. Certaines prestations ne sont pas accessibles Page 8

a) Escaliers - Bâtiment Externat (B02) Page 8

b) Entrée principale - Restauration (B05) Page 9



1. Informations sur l'établissement

a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : Collège Val de Seille (Nomeny)
- N° SIRET : 19540054400019
- Adresse : 3 Rue Louis Marin, 54610 Nomeny, France
- Gestionnaire : Département de Meurthe-et-Moselle

b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : Anne-Estelle VENITUS



- Mail : ce.0540054@ac-nancy-metz.fr



- Téléphone : 03 83 31 31 46



- Nom du contact : Théophile DEMANGEAT



- Mail : tdemangeat@departement54.fr



• Téléphone : 03 83 94 56 74

c) Consultation du registre public d'accessibilité



Accueil



Site Internet



2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.

  Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

  Oui

a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

  Non

Le personnel sera formé.

  Oui



b) Matériel adapté

L'établissement présente du matériel adapté soumis à un contrôle réglementaire.   Oui

Le matériel est entretenu et réparé.   Oui

Le personnel connaît le matériel.   Oui



3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

a) Escaliers - Bâtiment Externat (B02)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2027



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Oui

Commentaires :

- Présence non systématique de contremarches visuellement contrastées.
- Possibilité d'une aide au déplacement, sur demande, si besoin.



b) Entrée principale - Restauration (B05)



- Ce service sera accessible le : 31/12/2029



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Oui

Commentaires :

- Présence d'un seuil de porte de 8 cm à franchir.
- Présence d'une entrée secondaire avec un seuil de porte de 3 cm seulement.